Montréal-Nord
Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PP-022 PROJET DE RÉSOLUTION

Afin d'autoriser un échange de terrain (lot 2 602 915 contre le lot 1 989 882 et une partie du lot 1 094 256 du cadastre du Québec), la reconstruction de la station-service et l'ajout d'un restaurant pour le 5660, boulevard Henri-Bourassa sur les lots 1 986 883, 1 989 882 et une partie du lot 1 094 256 du cadastre du Québec

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées, par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, a adopté lors de sa séance ordinaire du 9 mars 2015, le premier projet de résolution PP-022 en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **LUNDI 13 AVRIL 2015, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de résolution vise à autoriser un échange de terrain (lot 2 602 915 contre le lot 1 989 882 et une partie du lot 1 094 256 du cadastre du Québec), la reconstruction de la station-service et l'ajout d'un restaurant pour le 5660, boulevard Henri-Bourassa sur les lots 1 986 883, 1 989 882 et une partie du lot 1 094 256 du cadastre du Québec.

Ce projet de résolution contient six (6) dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :

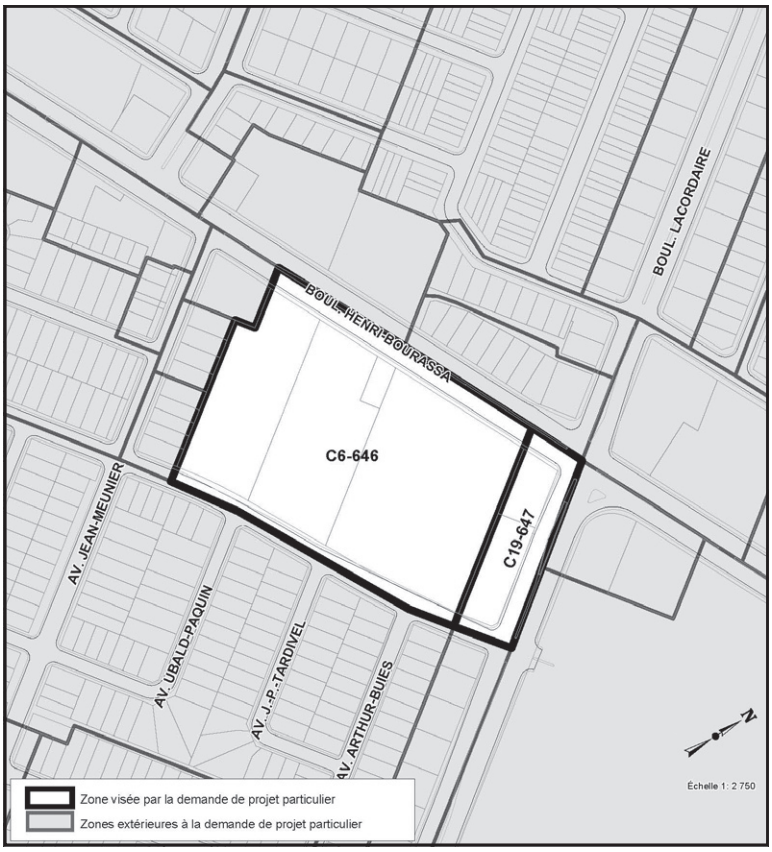

QUE ce projet de résolution ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charleroi, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 17 mars 2015

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

>6131413